



Louvain-la-Neuve, le 26 octobre 2012.

Les étudiants sont-ils des vaches à lait ?

Après une augmentation de 60% de la taxe communale sur les étudiants koteurs par la ville d'Ottignies – Louvain-la-Neuve, cette fois c'est la province qui s'y met !

La majorité du conseil à la province du Brabant Wallon vient de créer une taxe touchant une nouvelle fois les étudiants koteurs puisque chaque propriétaire de kot devra s'acquitter de 30€ auprès de cette même province. Nul doute que cette taxe sera répercutée sur la déjà très lourde facture de l'étudiant !

Cette décision, déjà dénoncée par l'UCL, semble avoir été prise en totale méconnaissance des réalités du terrain : des loyers qui explosent pour une qualité en constante diminution. Actuellement, un étudiant koteur doit s'acquitter d'un loyer moyen de 300€ - charges non-comprises – pour disposer d'un kot dont les conditions de salubrités ne sont pas toujours au rendez-vous. Cette taxe vient donc s'ajouter à la longue liste des coûts qu'engendre une année d'étude et est de ce fait un nouveau frein à l'accessibilité des études.

Le SYELLO (Syndicats des étudiants locataires) et l'AGL dénoncent une mesure discriminatoire aux allures électoralistes visant exclusivement les non-habitants. Encore une fois, les étudiants koteurs sont considérés comme de véritables vaches à lait par les autorités. Nous demandons donc le retrait de cette mesure dénuée de sens que la province ne se donne même pas la peine de justifier correctement.

Ces dernières heures, il semblerait que le collège provincial ait décidé de faire marche arrière, le SYELLO et l'AGL resteront attentifs à ce que cette marche arrière soit effective et pas seulement un effet d'annonce.

Maryline Ledoux, responsable f.f. du SYELLO
Kevin Pirotte, co-président de l'AGL

Contact :

Maryline Ledoux
Responsable f.f. du SYELLO
+32 473 51 55 92 | mledoux@aglouvain.be
Kevin Pirotte
Co-président de l'AGL
+32 477 88 00 51 | kpirotte@aglouvain.be